

Épinay-sur-Orge, le

02 JUIN 2023

CONVOCATION **au Conseil municipal**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil municipal qui aura lieu le :

Vendredi 9 juin 2023 à 19h00
Salle de la Gilquinière

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation des délégués du Conseil municipal et suppléants pour l'élection des sénateurs

Conformément à l'article L2123-1 du Code général des collectivités territoriales, l'employeur est tenu de laisser à tout salarié de son entreprise membre d'un conseil municipal le temps nécessaire pour se rendre et participer aux séances plénières de ce conseil.

Vous trouverez dans cet envoi la délibération et la notice explicative concernées.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.



Olivier MARCHAU
Maire d'Épinay-sur-Orge